



## La transition écologique au cœur de nos actions

Le changement climatique auquel nous sommes confrontés et les stratégies d'adaptation que nous devons déployer ont des répercussions majeures sur les plans économique, social et environnemental. L'humain et ses activités engendrent une accumulation de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère amplifiant l'effet de serre naturel. Depuis environ un siècle et demi, la concentration de GES dans l'atmosphère ne cesse d'augmenter et cela se traduit par les nombreux épisodes de sécheresse que nous connaissons depuis quelques années.

Face à ce changement et à l'augmentation du coût des énergies, il est nécessaire de changer nos comportements afin de laisser un monde viable à nos successeurs. Pour répondre à cette urgence, la collectivité a décidé d'agir en planifiant deux outils complémentaires : le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et le Contrat de transition écologique (CTE). Ces deux démarches se veulent transversales et touchent plusieurs thématiques (alimentation, mobilité, tourisme, environnement, etc.). Elles ont été co-construites avec les élus, les habitants, les associations, les entreprises et nos partenaires institutionnels du territoire.

Cette revue est une continuité de la stratégie climat air énergie de la collectivité. Vous trouverez plusieurs parties : actions réalisées en fonction de nos services, les sujets d'actualités et des idées d'actions que vous pourrez reproduire chez vous.

C'est avec plaisir que je vous laisse découvrir cette première édition de la revue « Eco-logique » de la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan.

*Bonne lecture d'actualité*



Camille BOERIO  
1<sup>er</sup> Vice-président de la CCAVM



## Les crèches partagent leurs recettes DIY

Le tri des déchets, le recyclage, les économies d'eau et d'énergie sont des pratiques incontournables menées dans l'ensemble des structures du Pôle Enfance Jeunesse. Adeptes du *Do it yourself* (faites-le vous-même), l'équipe de la crèche Capucine fait aussi preuve d'une grande créativité et privilégie les ateliers avec des produits faits maison. Les professionnels confectionnent leur peinture, leur sable magique, leur pâte à modeler et aussi leur pâte à neige ! Fabriqués sans produits chimiques, les enfants peuvent les porter à la bouche sans risque.

Voici les recettes à reproduire chez vous sans modération.

### Pâte à neige

Ingrédients : 2 tasses de Maïzena et 1/3 de tasse d'huile végétale.

Mélanger les ingrédients à l'aide d'une cuillère puis avec les mains.

La pâte doit être lisse, légèrement humide et rester agglomérée si moulée.

### Pâte à modeler (sans cuisson)

Ingrédients : 1 tasse de sel, 2 tasses de farine, 1 tasse d'eau, 3 cuillères à table d'huile végétale (ou de glycérine) et du colorant alimentaire pour obtenir la couleur désirée.

Mettre le sel et la farine dans un bol.

Ajouter l'eau et l'huile en remuant constamment pour obtenir une pâte homogène et lisse.

Diviser la pâte en portions.

Ajouter quelques gouttes de colorant alimentaire à chaque portion pour colorer la pâte et bien pétrir.

La pâte peut être conservée dans un plat ou un sac hermétique.



## Pensez aux LED

En France, l'éclairage est un poste consommateur, notamment dans les bureaux. Des économies importantes sont à attendre lorsqu'une rénovation performante de l'éclairage est réalisée. À titre d'exemple, au siège de la CCAVM, l'éclairage a été remplacé par des lampes LED. La consommation d'énergie de ce poste est passée de 3 040 kWh à 1 870 kWh, soit une économie annuelle d'environ 200 euros.

## Installation de capteurs radon

Le radon est un gaz d'origine naturelle produit à partir de l'uranium contenu dans les sols. Une partie du territoire de la CCAVM est concernée par des fortes concentrations de ce polluant. Le radon est classé par le Centre International de Recherche sur le Cancer comme un « cancérigène certain » pour le poumon depuis 1987. En France, ce serait la seconde cause de cancer du poumon, après le tabac.

Suite à la nouvelle réglementation en vigueur, des mesures de ce polluant doivent être effectuées dans les établissements recevant du public. Ainsi des mesures ont été réalisées dans des pièces occupées plus d'une heure par jour dans les centres de loisirs et les crèches de la collectivité, grâce à des capteurs (*photo ci-jointe*).

Les résultats montrent une très faible présence de ce polluant, des nouvelles mesures devront être effectuées en 2031.

Pour connaître l'exposition de votre commune au radon, vous pouvez consulter la carte annexée au PLUi de la CCAVM ou le site de l'IRSN.



### LE CHIFFRE

**15 000 km**

→ C'est la distance moyenne parcourue par une donnée numérique (mail, téléchargement, vidéo, requête web...). Ce secteur est aujourd'hui responsable de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, et la forte augmentation de ses usages présage un doublement de cette empreinte d'ici 2025.

### ZOOM SUR

## Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est approuvé !

Véritable outil opérationnel du territoire pour mener à bien sa transition écologique, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la CCAVM entre dans sa phase de mise en œuvre pour les six prochaines années à partir du 17 mai 2021.

### POURQUOI UN PCAET ?

La mise en œuvre du PCAET permet notamment de réduire les charges d'énergie, améliorer le confort des logements, offrir une meilleure qualité de vie avec la préservation de la biodiversité. Il apporte aussi des bénéfices sur la santé avec l'amélioration de la qualité de l'air. La mise en place du PCAET doit aussi permettre une meilleure maîtrise énergétique sur l'ensemble du territoire et doit engendrer une dynamique pour l'économie locale et l'emploi et ainsi renforcer son attractivité.

### LES GRANDS AXES D'ACTIONS

- Mettre les enjeux Climat-Air-Energie au cœur du territoire,
- Sensibiliser et accompagner les habitants dans la réhabilitation de leur logement et les économies d'énergie au quotidien,
- Développer une stratégie agricole et alimentaire territoriale en cohérence avec les enjeux climat air énergie,
- Favoriser les alternatives à la voiture individuelle,
- Accompagner les acteurs économiques dans la transition écologique,
- Développer les énergies renouvelables,
- Transformer la Communauté de Communes et les communes en administrations exemplaires.



## DÉCHETS

### Saint-Brancher : une nouvelle déchetterie exemplaire

Une 3<sup>ème</sup> déchetterie sur la commune de Saint-Brancher va s'implanter courant 2022.

En effet, cette zone du territoire ne bénéficiait pas de ce service de proximité et cela engendrait de nombreux kilomètres pour se rendre dans les deux déchetteries existantes : Montillot et Étaules. L'implantation de cette nouvelle déchetterie est en lien avec la politique *climat-air-énergie* : en plus de diminuer les déplacements de ses habitants, elle répond à une orientation du PCAET en étant un bâtiment exemplaire. En effet, la déchetterie sera dotée de panneaux photovoltaïques pour produire de l'électricité, ainsi qu'un système de récupération d'eau de pluie qui servira aux sanitaires et au nettoyage des outils sur le site.



## MOBILITÉ

### La CCAVM prend la compétence mobilité

Lors du Conseil Communautaire du 15 mars, les élus ont adopté à l'unanimité la prise de compétence mobilité. Cela présente des avantages à l'échelle du territoire : développer des solutions couvrant la majorité des déplacements du quotidien, trouver des réponses adaptées à des besoins et devenir un acteur identifié de la mobilité.

Les communes ont jusqu'au 30 juin 2021 pour se prononcer sur le transfert de cette compétence. Des réunions seront organisées prochainement pour définir les choix d'actions de la CCAVM en lien avec les différents acteurs du territoire.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Votre herbe coupée peut encore vous servir

Chaque année, le retour du printemps marque le début des tontes régulières de l'herbe dans son jardin. Vous avez l'habitude après chaque tonte d'aller déposer vos déchets verts en déchetterie ?

Il existe des alternatives, directement chez vous :

**Mulching** : avec une tondeuse adaptée, votre herbe sera hachée finement et vous pourrez la laisser sur place, ce qui formera une couche protectrice conservant l'humidité du sol

**Compostage** : la tonte de la pelouse permet d'alimenter votre compost en tant que matière organique azotée

**Paillage** : disposez l'herbe coupée dans votre potager ou verger pour contribuer à la structuration de leur sol.



## AGENDA

### Juillet 2021

Signature du Contrat de transition écologique de la CCAVM (CTE)

### Du 6 au 12 septembre 2021

La CCAVM participe au Festival des solutions écologiques organisé par la Région Bourgogne-Franche-Comté.

### Du 16 et 22 septembre 2021

La CCAVM participe au challenge de la mobilité lancé par l'ADEME BFC en partenariat avec la Région BFC, la DREAL BFC et la CCI BFC.